

D4D – DESIGN FOR DEMISE :

Quels impacts sur les structures spatiales du futur ?

3 OCTOBRE 2019

La COMET STR du CNES vous propose d'assister à une journée d'animation dédiée au « Design for Demise ».

Depuis le 10 décembre 2010, la loi relative aux opérations spatiales (LOS) est entrée en vigueur. Selon cette loi, toute opération spatiale réalisée par un opérateur français devra avoir obtenu une autorisation préalable basée sur la conformité aux exigences définies dans l'arrêté de réglementation technique associé.

Parmi ces exigences, certaines sont liées au choix d'architecture et de matériaux des structures spatiales pour limiter le nombre et l'énergie des fragments susceptibles d'atteindre le sol.

Il faut donc désormais concevoir les structures spatiales autour de deux objectifs antagonistes : tenir les environnements du lancement et faciliter la désintégration à la réentrée.

Présentations et tables rondes seront l'occasion d'échanger sur différentes thématiques :

- Contexte et enjeux de la LOS
- Outils de calcul de fragmentation
- Etude de solutions structurales compatibles
- Caractérisation et choix de matériaux
- Expériences au sol et/ou en vol

Si ces sujets vous intéressent, réservez votre journée !



Les communautés d'experts



Lieu

ISAE
10 avenue Édouard-Belin
31055 TOULOUSE

Contact

comet-str@cnes.fr

Ouvert à tous

La participation est gratuite et soumise à inscription.

Prochainement

Plus d'informations et inscriptions sur <https://www.comet-cnes.fr/str>